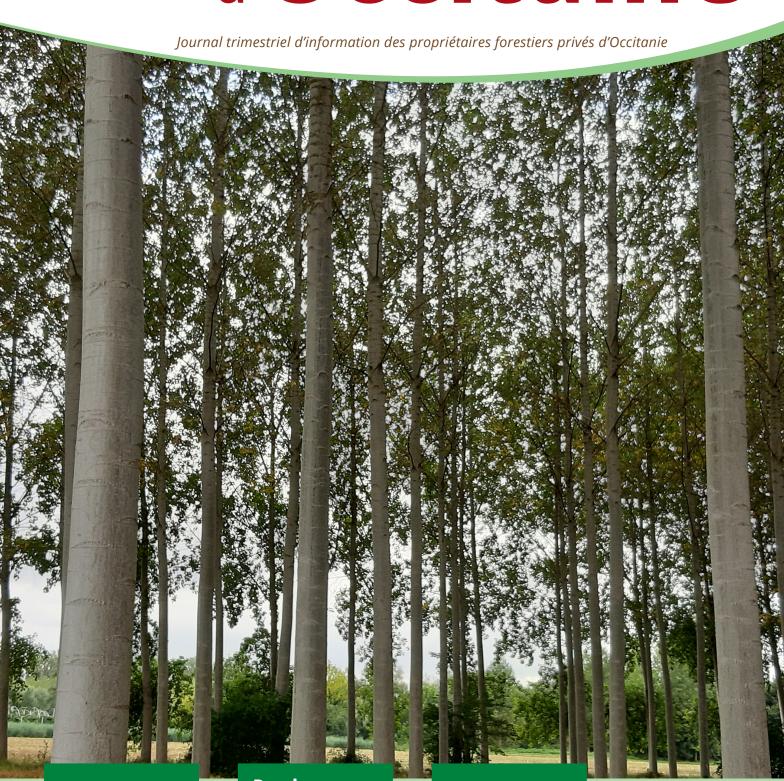
nº 15

Septembre 2021

-ORÊTS d'Occitanie



Biorgest, améliorer la biodiversité des forêts Dossier: Le chêne vert, synthèse du projet Innov'llex

Le peuplier



Sommaire

- 2 | ÉDITORIAL
- 3 BIORGEST
- 4 | LES MARCHÉS DU CHÊNE
- 5 DOSSIER
- 9 FOGEFOR 48
- 10 LE PEUPLIER
- 12 EN BREF

FORÊTS d'Occitanie

CRPF - 7 Chemin de la Lacade 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE Tél. 05 61 75 42 00 Fax 05 61 75 42 50 www.cnpf.fr/occitanie/

Directeur de la publication :

Yannick Bournaud

Comité de rédaction :

Raphaël Bec, Sébastien Drouineau, Johann Hübelé, Benoît Lecomte, Bruno Mariton, Loïc Molines, Olivier Picard.

Rédaction: Benoît Lecomte

Mise en page : Patricia Ortiz

Impression: Imp'Act 5911 Route du Frouzet ZAE les Hautes Garrigues 34380 Saint-Martin-de-Londres Tél.: 04 67 02 99 89

ISSN: 2554-4519

Dépôt légal : date de parution

Abonnement : gratuit sur demande

Ont collaboré à ce numéro :

Raphaël Bec, Johann Hübelé, Bruno Mariton, Loïc Molines, Olivier Picard.

Photo de couverture :

Johann Hübelé

Éditorial

Quelles nouvelles sous le soleil Occitan?



Flambée des prix des bois généralisée, doublement des prix du douglas par exemple, est-ce conjoncturel ou bien a-t-on à faire à un phénomène plus structurel du marché de bois, fondé sur la mondialisation, la demande chinoise, la reprise américaine, l'intérêt pour le bois construction en France et en Europe ? La crise des scolytes qui produit des millions de mètres-cubes

de bois secs impropres à certaines utilisations?

La forêt occitane est pleine de ressources forestières qui intéressent les industriels pour valoriser les bois résineux et feuillus, de nouvelles implantations sont en cours ou en projet. L'augmentation des prix des bois permet un rattrapage des prix bas pendant plusieurs décennies.

Afin de décrypter les phénomènes économiques en cours, il est nécessaire de disposer d'un lieu de dialogue constructif comme l'interprofession Fibois Occitanie qui a renouvelé ses instances en juin dernier.

Dans le même temps, le 6ème rapport du GIEC nous alerte sur l'urgence absolue de réduire nos émissions pour rester dans des augmentations de températures compatibles avec le fonctionnement des écosystèmes dans des marges connues, et éviter l'emballement du réchauffement. Jusqu'à +2°C, les scientifiques pensent pouvoir expliquer les phénomènes, au-delà nous entrons dans une autre dimension! Quand on constate les évènements climatique engendrés par une augmentation de +1,02°C, inondations, sécheresse, incendies, que l'avenir nous réserve t-il?

L'adaptation est certes indispensable, pour maintenir la capacité d'atténuation des forêts par absorption de dioxyde de carbone, et la capacité de résilience de celles-ci, grâce à la diversité des forêts, des espèces, des modes de gestion. Mais il est surtout urgent de réduire drastiquement nos émissions.

Le CRPF est pleinement mobilisé pour offrir des outils de diagnostics de vulnérabilité, des expérimentations de sylvicultures, des financements de stockage de carbone, de la surveillance sanitaire des forêts, pour former, informer les propriétaires privés et développer des animations dans les territoires forestiers.

Afin de tenir compte de tous ces nouveaux éléments de contextes qui impacteront durablement les forêts dans les années et décennies à venir, le CRPF soumet le nouveau schéma régional de gestion sylvicole (SRGS), qui encadrera l'agrément des nouveaux documents de gestion durable, aux avis des partenaires de la filière forêt-bois cet automne.

OLIVIER PICARD, Directeur du CRPF Occitanie.

Biorgest,

pour améliorer la biodiversité des forêts

Le principal objectif du projet est d'améliorer la biodiversité des forêts méditerranéennes grâce à l'intégration de mesures spécifiques et de pratiques novatrices dans les instruments de planification et de gestion forestière. De nouveaux mécanismes financiers sont mobilisés à cette fin.

n cherche ainsi à concilier l'amélioration de la biodiversité et la viabilité économique de la gestion forestière, en garantissant la persistance des écosystèmes et leur adaptation au changement climatique.

Des chantiers pilotes mis en place

Des interventions spécifiques ont été conduites dans 22 placettes, réparties dans différentes forêts de la zone du projet.

Un état des lieux initial a d'abord été effectué dans les peuplements concernés. Différents travaux forestiers ont ensuite été réalisés incluant des mesures d'amélioration de la biodiversité. Parmi ces mesures : l'élimination d'espèces exotiques, l'augmentation de la quantité de gros bois morts, le respect d'une partie des plus gros arbres ou la promotion de la régénération en ouvrant des clairières dans des forêts plus matures, entre autres.

Le projet compte également 6 autres peuplements maintenus en dynamique naturelle, dans lesquels aucune action sylvicole n'a été réalisée, servant ainsi de peuplements de référence. Les 28 peuplements de démonstration sont représentatifs des forêts méditerranéennes (telles que les pinèdes blanches, les chênaies vertes et les chênaies) et se trouvent dans des habitats forestiers d'intérêt communautaire, inclus dans le Réseau Natura 2000 de Catalogne et d'Occitanie.

Un bilan économique permettra de vérifier que le déploiement de ces pratiques, ainsi que d'autres mesures de planification et de gestion favorables à l'amélioration de la biodiversité, ne compromettent pas la durabilité économique de la gestion. Il s'agit en effet d'assurer la pérennité de ces massifs forestiers et leur adaptation au changement climatique.

Un autre objectif du projet est de sensibiliser à l'importance de mettre en

œuvre une gestion durable favorable à la biodiversité. Il s'agit d'améliorer la richesse des écosystèmes forestiers, leur vitalité et leur résilience vis-à-vis des aléas climatiques, et de prémunir des conséquences néfastes de l'abandon des forêts.

Cinq ans de projet et une vision à long terme

Ces actions forestières généreront une série d'indicateurs socio-économiques et de conservation de la biodiversité pour évaluer leur succès. L'un des outils de suivi disponible est une nouvelle version de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP), qui est en cours d'élaboration dans le cadre du projet, en l'adaptant au contexte méditerranéen, un instrument d'aide à la planification et à la gestion des forêts.

Le projet prévoit enfin l'intégration des techniques et des mesures développées dans les politiques et réglementations spécifiques régissant la gestion de ces forêts, ainsi que le transfert aux propriétaires, gestionnaires, entreprises et administrations forestières afin de promouvoir son adoption et assurer sa pérennité.

Le Life Biorgest, qui dure cinq ans, est coordonné par le Consortium Forestier de Catalogne et implique le Centre de la Propriété Forestière (CPF), le CREAF de Catalogne, le Centre des Sciences et Technologies Forestières de Catalogne (CTFC), le Réseau pour la Conservation de la Nature et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) en France. Ainsi, le projet qui bénéficie du soutien financier du programme LIFE de l'Union européenne, de la Generalitat de Catalunya, de la Diputació de Girona et des partenaires eux-mêmes, intègre une équipe multidisciplinaire de propriétaires forestiers, d'administrations, de scientifiques et d'experts du monde de la conservation et de la gestion des

Ce caractère transversal doit faciliter la compréhension entre l'écologie et la gestion forestière. Il fait du projet Life Biorgest une référence dans le bassin méditerranéen. Et bien que le projet se développe en Catalogne et en France, son expérience de démonstration sera renouvelable dans l'ensemble de l'arc méditerranéen où il existe à ce jour très peu d'expériences dans ce domaine.

Pour plus d'informations : http://life-biorgest.eu/fr/index/.



Placette de chêne vert à Espira de l'Agly

Les marchés du chêne sont porteurs!

Pensez à réaliser vos coupes

a médiatisation des exportations de chêne notamment vers la Chine a mis en exergue des enjeux cruciaux pour notre filière : maintenir des scieries locales, parfois en difficulté face à un chêne dont les prix s'affermissent, mais qui sont nécessaires pour transformer nos grumes, garder une rémunération juste du propriétaire et ne pas créer des barrières à l'export qui impacteraient toutes les essences.

Les professionnels de la gestion forestière tentent de concilier ces objectifs parfois divergents. Certains testent en forêt privée le label UE (voir encart ci-dessous) qui vise à privilégier une première transformation sur le territoire européen. L'incidence sur les prix sera observée avec attention.

Le marché est demandeur, c'est donc le moment de réaliser les coupes de chênes prévues dans votre document de gestion forestière. Si la coupe n'est pas prévue au Plan Simple de Gestion mais se justifie, n'hésitez pas à rédiger un avenant pour bénéficier de cette embellie des cours.

La vente de bois est un métier nécessitant des connaissances spécifiques : choix des arbres à récolter, estimation de leurs valeurs, respect de la réglementation, connaissance du marché et des acheteurs. Si vous pensez ne pas avoir ces compétences, pour valoriser au mieux vos arbres, confiez vos démarches à des professionnels (coopératives, experts ou gestionnaires forestiers professionnels).

Une coupe bien négociée s'inscrit dans un cercle vertueux. Elle valorise aux mieux le travail de plusieurs générations de forestiers. Elle permet au propriétaire de reconstituer son peuplement. Plantation, régénération naturelle, transformation de peuplements pauvres sont autant d'actes qui préparent la forêt de demain : une forêt riche, diversifiée et répondant aux besoins de la filière.

Soyez acteur de votre gestion durable et ensemble, mobilisons la forêt pour

XAVIER PESME - CNPF



Du bois en forêt



Très belle grume de chêne

Label « Transformation UE »

Le marché mondial du chêne se porte mieux, principalement grâce à de nouvelles opportunités commerciales notamment à l'export. Cette situation induit une compétition entre grumes exportées et produits industriels transformés en France.

Les scieurs de chênes français ont mis en place dès 2015 le label « transformation UE » qui vise à favoriser le développement de la valeur ajoutée en France dans le respect des règles de la libre concurrence.

L'engagement principal d'un acheteur accrédité est de s'engager et de s'assurer, sous son entière responsabilité, que l'ensemble des bois de chêne qui constituent son approvisionnement subiront une première transformation sur le territoire de l'Union Européenne.

Pour plus d'information : Association pour la promotion des chênes et des feuillus français; https://label-apecf-80.webself.net

DOSSIER



Le chêne vert en région méditerranéenne. Synthèse du projet Innov'ilex

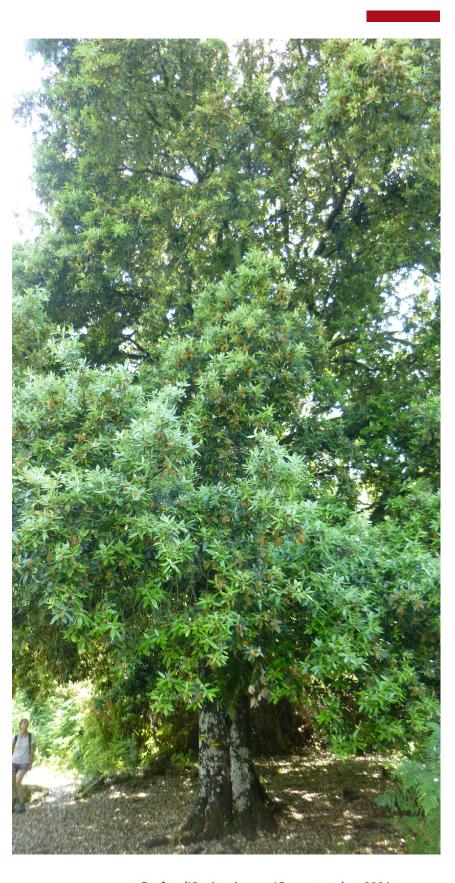
Le projet Innov'ilex
(2017 – 2021) vient de
prendre fin en juin.
L'occasion de revenir
dans ce dossier sur les
avancées techniques
qu'il a permis et les
réflexions menées pour
une meilleure gestion
des peuplements de
chêne vert en région
méditerranéenne.



Un guide technique a été rédigé et présente les résultats du projet (voir p.7)

Dossier réalisé par :

Raphaël BEC, CRPF Occitanie



Une typologie des stations et une évaluation de leur fertilité

Une station forestière est une « étendue de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (mésoclimat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée, sol) ».

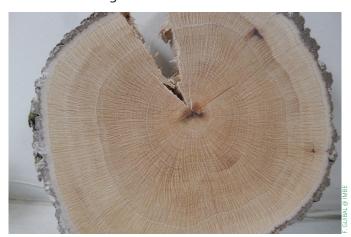
Les stations à chêne vert de Corse avaient déjà une typologie depuis 2010 ; le continent (régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur) dispose à présent de la sienne. Cette dernière est distincte car les conditions de milieu sont suffisamment différentes entre les deux secteurs.

On distingue 12 unités stationnelles, réparties selon trois critères principaux :

- l'étage de végétation (méditerranéen « inférieur » ou « supérieur »), qui traduit le climat,
- le substrat géologique (ou « roche-mère ») qui influence fortement la nature et le fonctionnement des sols,
- le bilan hydrique local, en lien avec la topographie, qui est important pour l'alimentation en eau des peuplements.

Pour identifier le type de station sur une parcelle, on utilise une clé de détermination. Celle-ci demande d'observer le relief local et environnant, quelques caractéristiques du sol, et surtout d'effectuer un inventaire de la flore. En effet, cette dernière traduit assez précisément certains paramètres du milieu grâce à des espèces dites « indicatrices ».

Sur les trois régions, pour toutes les stations avec un potentiel de production moyen et bon, une importante étude a été menée pour évaluer leurs niveaux de fertilité. Il a fallu pour cela abattre six arbres dominants sur chacune des placettes étudiées, pour récolter des sections transversales (« rondelles ») de chêne vert et pouvoir déterminer exactement l'âge des tiges. Pour une bonne précision, la hauteur des arbres est mesurée après abattage au sol. La fertilité d'une station est alors caractérisée par la hauteur dominante du peuplement (moyenne des six arbres) en fonction de son âge.



La lecture des cernes du chêne vert est très délicate : les rondelles récoltées ont dû être poncées puis analysées à la loupe binoculaire

Sur calcaire par exemple, les stations fraiches de l'étage méditerranéen inférieur (« US 7 ») montrent de bonnes fertilités, avec des hauteurs dominantes de l'ordre de 12 mètres à l'âge de 80 ans. Les stations assez sèches du même étage (« US 8 ») ont une fertilité moyenne, de l'ordre de 9,5 mètres de hauteur dominante à 80 ans.

Les principaux facteurs déterminants des types de station

Étage de végétation	Méditerranéen inférieur Sécheresse d'au moins 2 mois en été et pluvio- métrie annuelle faible (< 800 mm) Altitude plutôt basse		Méditerranéen supérieur Sécheresse de moins de 2 mois en été et pluvio- métrie annuelle importante (> 800 mm) Altitude plutôt élevée	
Substrat géologique	Cristallin Roches plutôt acides : grès, schiste, granite		Calcaire Roches plutôt basiques : calcaires, dolomie	
Bilan hydrique local	Alimentation en eau favorable	Alimentation en eau neutre		Alimentation en eau défavorable
	Bas de versant, replat, situation concave Sol généralement profond	Milieu de versant, plateau Sol moyennement profond		Haut de versant, crête, situation convexe Sol superficiel

Note: l'exposition (orientation du versant) contribue à définir l'étage de végétation et le bilan hydrique local. Les versants exposés au sud sont généralement plus secs que ceux exposés au nord.

Une meilleure approche des risques sanitaires et climatiques pour des propositions de gestion adaptées

Deux études de terrain ont permis d'apporter des connaissances et des solutions plus précises face aux risques pouvant menacer les peuplements de chêne vert en forêt méditerranéenne :

- les placettes réalisées avec le protocole BioClimSol⁽¹⁾ montrent le lien entre une station défavorable et un stress statistiquement plus marqué des arbres, surtout à l'étage méditerranéen inférieur. Elles ont permis de bâtir un modèle de risque qui tient compte de la fertilité. Celui-ci peut aider le gestionnaire à privilégier des choix sylvicoles à moindre risque face aux incertitudes climatiques,
- conduites par le CEFE-CNRS depuis 2003, des expérimentations simulent une sécheresse « accentuée » (évacuation d'une partie des eaux de pluie de la parcelle) sur des essais d'éclaircie dans le peuplement. Elles démontrent une plus grande résistance et une meilleure production des peuplements éclaircis même sur des stations sèches. Innov'ilex a été l'occasion de reprendre l'ensemble des données pour une analyse complète sur une période de presque vingt ans.



Le système d'exclusion de 30 % des eaux de pluie sur la parcelle expérimentale de Puéchabon

Quel que soit le type de station, l'intérêt des éclaircies modérées en intensité (40 % maximum de prélèvement) est donc à souligner : elles permettent la sélection et l'amélioration des bois dans les secteurs les plus fertiles ou favorisent le maintien d'un état sanitaire favorable et d'une capacité de production dans les milieux plus contraignants.

Une réflexion sur la sylviculture et des chantiers tests

Face à ces considérations techniques, des réflexions autour de la sylviculture du chêne vert ont été conduites pour mettre en avant des itinéraires techniques durables. Un guide technique⁽²⁾ a été rédigé pour promouvoir une gestion des peuplements par des traitements adaptés aux différents enjeux que peuvent rencontrer les propriétaires forestiers: production de bois, sylvopastoralisme, biodiversité, préservation des paysages, séquestration et stockage de carbone, risques liés au changement climatique ou à l'incendie. Le guide analyse les différents types de sylviculture possibles (« traitements sylvicoles ») et leur impact pour l'ensemble des enjeux.

Plusieurs chantiers « pilotes » à vocation expérimentale et démonstrative ont été mis en œuvre dans les trois régions afin d'acquérir des références quant aux interventions sylvicoles proposées. Trois grands objectifs ont été poursuivis :

- l'amélioration des peuplements dans des stations à bon potentiel de production : en repérant les arbres d'avenir et de qualité, l'éclaircie sélective réalisée vise à leur apporter de l'espace (détourage des arbres les plus proches) pour permettre leur croissance en diamètre,

- la diminution des risques et l'augmentation de la résilience dans des stations intermédiaires : en réduisant la densité de tiges de façon raisonnée, en éliminant les arbres dont l'état sanitaire est le plus dégradé et en veillant à contrôler le développement du sous-étage, le travail permet de maintenir un peuplement sain et plus résistant aux sécheresses (bilan hydrique individuel amélioré),
- l'obtention d'une régénération par semis : dans des peuplements matures, plusieurs intensités de coupes ont été testées afin de mieux cerner le dosage de lumière nécessaire pour un développement efficace des semis de chêne vert. Cette régénération permet d'adapter peu à peu la forêt et de renouveler les souches.

Les chantiers mis en œuvre permettent également d'étayer les préconisations par rapport à leur faisabilité technico-économique.

⁽¹⁾ BioClimSol est un outil d'aide à la décision développé par le CNPF-IDF permettant d'évaluer les risques pour le peuplement en contexte de changement climatique. (2) « Le chêne vert : nouvelles approches de gestion en contexte méditerranéen », disponible sur https://occitanie.cnpf.fr/n/innov-ilex/n:3712.



Chantier pilote pour la diminution des risques dans l'Hérault

Des perspectives en guise de conclusions

Alors, au vu des résultats du projet Innov'îlex, que faire pour nos chênaies vertes méditerranéennes ? Plusieurs pistes sont ressorties des sessions de restitution de l'été 2021 :

- mettre en gestion les peuplements: les surfaces et les volumes de chêne vert n'ont fait qu'augmenter depuis les années 1950, traduisant un « abandon » important de ces espaces forestiers et des territoires. Or, il est difficile d'anticiper l'avenir de peuplements toujours plus vieillissants; la trajectoire actuelle conduit à des surfaces très importantes laissées en libre-évolution. Pour progresser dans nos connaissances techniques autour du chêne vert et permettre de répondre de manière plus diversifiée aux multiples enjeux, il faut intervenir et déclencher une gestion durable des massifs forestiers qui en tienne compte de manière systématique,
- caractériser et quantifier la ressource de bonne qualité (potentiel bois d'œuvre) pour aider l'aval de la filière à expérimenter et développer des débouchés à haute valeur ajoutée. Les qualités du bois de chêne vert sont aujourd'hui qualifiées et reconnues. L'heure est donc à l'innovation pour sa valorisation,
- poursuivre l'expérimentation par rapport aux nouvelles perspectives ouvertes par le projet Innov'ilex. La dynamique engagée dans les territoires doit se poursuivre par de nouveaux partenariats afin d'approfondir les questions qui se posent sur la capacité de renouvellement des peuplements de chêne vert (épuisement des souches, installation des semis), le développement et le suivide l'application des itinéraires sylvicoles en réponse aux enjeux (climat, production).



Chantier pilote d'amélioration dans le Gard

Les formations, c'est reparti en Lozère!

Après une année blanche en 2020, les associations FOGEFOR d'Occitanie ont proposé un programme diversifié à leurs adhérents pour repartir sur les chemins de l'école forestière en 2021. C'est le cas en Lozère où deux stages ont fait le plein.

pprendre, connaître, approfondir, poser des questions, voir la forêt différemment, faciliter le dialogue, découvrir des expériences et se les approprier... telles sont les vocations des formations FOGEFOR: chaque année, le FOGEFOR Lozère s'y emploie chaque année auprès de propriétaires nombreux, volontaires et appliqués.

Nos forêts ont chaud, que faire?

La formation forestière est repartie en juin 2021 en Lozère avec un stage de 3 jours consacré aux changements globaux. Thème d'actualité, complexe, parfois obscur, évoquer ce sujet a été proposé pour faire le point sur l'état des connaissances actuelles au niveau scientifique, découvrir l'approche des forestiers ainsi que les outils mis en place et enfin se projeter sur le terrain pour discuter des marges de manœuvre pour les propriétaires.

La première journée organisée en salle sous forme de conférence a réuni des « sachants » avec une première intervention d'Olivier Picard, directeur du CRPF Occitanie et ancien coordinateur du réseau AFORCE(1). Un état des lieux des changements climatiques déjà observés et ceux à venir ainsi que les principales répercussions sur le monde forestier ont ainsi pu être présentés. Hendrik Davi, directeur de recherche à l'INRAE a enchaîné en présentant les conséquences de ces changements sur le fonctionnement des arbres et des écosystèmes forestiers. Ces écosystèmes, de plus en plus perturbés, peuvent s'affaiblir et être sujets à des attaques multiples détaillées par Jean-Baptiste Daubrée, chef du Pôle Sud-Est de la Santé des Forêts. Enfin, Raphaël Bec, ingénieur chargé de mission au CRPF Occitanie, a pu présenter BioClimSol, un outil de diagnostic des peuplements forestiers en contexte de changement climatique. On pouvait



compter 26 propriétaires auxquels 25 professionnels s'étaient joints pour l'occasion.

En jours 2 et 3 : place au terrain pour les propriétaires et retour aux sources grâce à Jean-Michel Boissier, écologue forestier qui a présenté le lien essentiel entre station forestière et adaptation des essences. Des visites de peuplements, des études de cas, des problèmes sanitaires, des choix sylvicoles ont composé le reste du menu de cette formation, notamment sur le GFR de la SOMICAL, en contexte caussenard où la promotion a pu être accueillie par la cogérante Léa Barre et le technicien Emmanuel Barge afin de découvrir des techniques de diversification des peuplements sous abris.

Si tous les propriétaires n'ont pu repartir avec des certitudes absolues, ils ont néanmoins retenu la nécessité de prendre en compte toutes les composantes des peuplements forestiers et de diversifier leurs approches pour favoriser leur résistance et leur résilience.

La forêt pour les nuls

La deuxième session de formation organisée en Lozère s'adressait aux néophytes: « Acte I: Une forêt pour quoi faire, avec qui et comment ? ». Qu'ils soient jeunes propriétaires suite à une acquisition récente de parcelles boisées ou jeunes tout court, peu importe! En

effet, la promotion de cette formation faisait plaisir à voir avec une assemblée disparate et très complémentaire. Le plus jeune des 26 participants affichait 14 ans au compteur et était l'un des sept adolescents à venir découvrir le monde forestier. Plusieurs sujets de base étaient au programme de cette session de deux jours, essentiellement organisée autour de visites en forêt. Les stagiaires ont ainsi pu découvrir les grands enjeux autour de la forêt, apprendre à reconnaître les essences, comprendre que la forêt gagne à être gérée par différents modes de sylviculture et que ces actions sont possibles tout en préservant l'écosystème forestier et la biodiversité associée.

L'un des objectifs de cette formation était également de découvrir les différents acteurs forestiers et leurs champs d'actions respectifs. Pour l'occasion, les animateurs du FOGEFOR Lozère avaient donc proposé un jeu de rôles. Tout au long de la formation, les animateurs sollicitaient à l'improviste un participant qui interprétait l'un, un technicien de coopérative, l'autre une technicienne de la DDT ou bien encore un naturaliste et alors Céline, Jean-Yves ou Loïc leur posait une question à choix multiple. La correction donnait lieu à des échanges complémentaires et des précisions.

Le stage bien rempli et riche des interventions des différents protagonistes aura permis une première sensibilisation, un autre regard sur la forêt et qui sait, aura peut-être déclenché de futures passions....

LOÏC MOLINES

(1) Le Réseau AFORCE est un réseau mixte technologique (RMT) qui a pour objectif d'accompagner les forestiers dans l'adaptation des forêts aux changements climatiques, tout en renforçant les capacités d'atténuation de celles-ci.

Stopper l'érosion de la ressource en peuplier

De petites surfaces mais de grands atouts : si le peuplier ne représente aujourd'hui que 0,5 % des surfaces forestières feuillues de notre région, il occupe la première place du volume bois d'œuvre feuillu récolté annuellement (46 %).

a croissance rapide et son bois clair aux caractéristiques technologiques recherchées en font une matière première prisée. Les utilisations du peuplier sont variées : contre-plaqué, cageots, boites de fromage et conditionnements divers, bois de structures et lambris, pâte à papier... C'est un matériau écologique, renouvelable, excellent substitut au plastique et créateur de nombreux emplois. Cependant, la ressource commence à manquer.

Devant ce constat et ces enjeux, le CRPF a bénéficié d'un financement dans le cadre du dispositif « ADEVBOIS » pour réaliser l'étude SERPe, « Stopper l'érosion de la ressource en peuplier ».

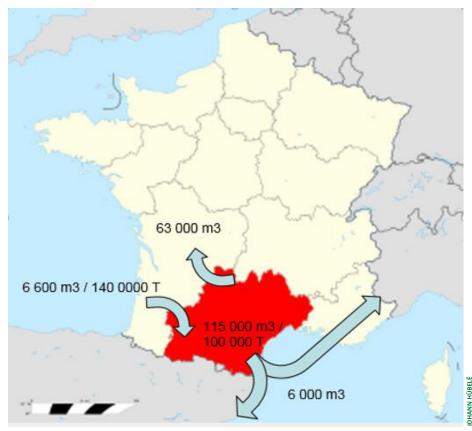
Cette étude, qui se terminera fin septembre 2021, a pour objectif de réaliser un état des lieux de la filière populicole d'Occitanie et de proposer la mise en place, à l'image de plusieurs régions en France, d'un dispositif incitatif à la redynamisation de la populiculture de notre région.

L'appui de la coopérative forestière Alliance Forêt Bois, de Fibre Excellence, de l'interprofession Fibois et du Conseil National du Peuplier a permis de dresser un panorama assez précis de la filière populicole régionale. Cet état des lieux a été réalisé sous forme d'enquête téléphonique auprès de nombreuses entreprises : pépiniéristes, entrepreneurs de travaux forestiers, exploitants forestiers, gestionnaires, scieurs, emballagistes, industriels...

Des enjeux élevés

Le peuplier occupe une place très importante dans l'économie de notre région : 95 % du bois d'œuvre récolté annuellement est transformé dans le « bassin sud-ouest ».

Les 9 emballagistes de notre région produisent annuellement 93 millions de cagettes utilisées pour le condition-



Déplacement géographique des bois de peuplier

nement et le transport des fruits, des légumes... Nos peupliers régionaux sont également très recherchés pour la fabrication de contre-plaqué et un important tissu de scieurs, bien répartis sur le territoire, transforme le peuplier en voliges, lambris et divers sciages.

Les bois de faible qualité, résidus de sciages et de déroulage sont principalement valorisés par l'usine de pâte à papier de St Gaudens.

Devant la forte diminution des surfaces de peupleraies, une première étude a été réalisée de manière à quantifier les surfaces de terrains adaptés et potentiellement disponibles pour la plantation de peuplier. En excluant les prairies naturelles, ripisylves et autres terrains à enjeux environnementaux, il ressort que des boisements sont possibles et pourraient permettre de freiner l'érosion de la ressource, voire de compenser les surfaces perdues

au profit de cultures agricoles (maïs notamment) ou de recrus de faibles qualités.

Une ressource en baisse

Ces besoins industriels sont majoritairement pourvus par la peupleraie régionale qui couvre environ 12 000 à 13 000 ha et appartient à plus de 10 000 propriétaires. 70 % de cette peupleraie est située dans les départements du Gers, de Tarn-et-Garonne et de Haute-Garonne.

Tous les ans, 100 000 à 120 000 m³ de bois d'œuvre peuplier sont récoltés soit plus que les volumes bois d'œuvre de chêne et hêtre réunis ! Ce volume correspond à une récolte annuelle de l'ordre de 500 à 600 ha de peupleraies. Malheureusement, les 75 000 à 95 000 plançons commercialisés annuellement dans notre région par 9 pépiniéristes du sud-ouest (soit 375 à 475 ha

de plantations annuelles) ne suffisent pas à compenser les surfaces coupées. Ainsi, chaque année, la peupleraie régionale se réduit de 100 à 200 ha. Cette diminution des surfaces de peupleraies est constatée sur l'ensemble du territoire national. Les raisons sont diverses⁽¹⁾: la fiscalité foncière, les changements de génération des propriétaires, les problèmes sanitaires et le

Un contexte pourtant favorable pour les populiculteurs

prix des bois.

La raréfaction des peupleraies entraîne une hausse des prix, favorable aux populiculteurs. Mais deux principaux facteurs vont fortement influer sur les prix d'achats: le volume par hectare et la qualité des bois.

Ainsi, des peupliers plantés dans de mauvaises conditions, des discages non réalisés ou effectués en retard (surtout les premières années) impactent fortement l'installation et la croissance des arbres, réduisant ainsi le volume de bois produit.

Les tailles et élagages mal exécutés : branches coupées trop loin du tronc, coupes trop importantes de branches, réalisation à la mauvaise période entraînent un déclassement des bois.

Les retours d'enquête auprès des transformateurs et des entrepreneurs de travaux ainsi que les observations sur le terrain démontrent que de nombreuses plantations pâtissent de défauts d'entretiens. La rémunération du populiculteur au moment de la coupe s'en ressent fortement et contribue à le décourager de reboiser.

L'inquiétude des transformateurs est également forte : la diminution de la disponibilité du bois de peuplier, sa baisse de qualité et la hausse des prix sont partagés par tous les transformateurs. Difficile dans ce contexte de pouvoir développer leurs unités et répondre aux besoins du marché.

Inciter à redynamiser la populiculture

La deuxième étude avait pour but de



connaître le coût de production d'un peuplier en fonction des itinéraires techniques couramment utilisés en région Occitanie. Cette information est essentielle pour mieux apprécier, en actualisant les dépenses et les recettes, le bénéfice net qu'une coupe de peuplier doit générer pour qu'il motive le populiculteur à reboiser sa peupleraie.



Il ressort du projet SERPe un constat sans appel : le peuplier manque. Si l'érosion ne cesse pas, les entreprises vont devoir s'adapter en trouvant des substituts au bois de peuplier pour maintenir leurs activités. Pourquoi pas le retour des emballages en plastique? Pour éviter cela et soutenir l'économie de leurs régions, plusieurs conseils régionaux ont décidé d'aider leurs filières régionales peuplier en encourageant les populiculteurs à (re)boiser et à produire des bois de qualité. Ces efforts, déjà mis en œuvre depuis plusieurs années, notamment en Nouvelle-Aquitaine, portent leurs fruits avec des augmentations des taux de reboisement et une surface de peupleraie de qualité en augmentation.

Une concertation est en cours entre les différents acteurs de la forêt amont comme aval et financeurs potentiels pour apporter une solution durable à la filière populicole régionale d'Occitanie. Souhaitons que celle-ci porte ses fruits pour que nos cageots qui les portent restent en peuplier!

JOHANN HÜBELÉ

(1) Voir « Etude prospective ressource peuplier – CNP pour UIPC/CODIFAB-FBF – Décembre 2018 », pages 28 à 69 ; disponible sur le site www.peupliersdefrance.org



Grumes de peuplier







REUNIONS FORESTIERES ET FOGEFOR

Compte tenu des risques sanitaires et des mesures gouvernementales en vigueur, les réunions forestières et formations à la gestion forestière ne seront pas toutes organisées conformément au calendrier initial. Vous êtes priés de vous renseigner auprès du CRPF de votre département pour savoir si une réunion ou une formation est maintenue ou non.

Merci de votre compréhension.

Les arbres remarquables en Aspres, Albères et Vallespir

Le Pays Pyrénées-Méditerranée, dans le cadre de sa Charte Forestière de Territoire (CFT), lance en 2021 un recensement des Arbres Remarquables sur l'ensemble du territoire.

A terme, cette démarche permettra de mieux connaître ces Arbres Remarquables, de mieux les préserver et de les valoriser en accord avec les propriétaires.

Propriétaires forestiers du territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée, si vous avez des arbres remarquables dans votre forêt, vous pouvez le signaler en remplissant le formulaire du Pays : www.payspyreneesmediterranee.org/thematiques/charte-forestiere-de-territoire/arbres-remarquables-du-territoire/.

Pour plus de renseignement vous pouvez aussi contacter : Bruno Mariton au 06.72.94.29.41.



De nouveaux arrivants au CRPF Occitanie



Gaspard Bacher

Technicien forestier, Chargé de mission Plan de Développement de Massif en Ariège.

Agé de 24 ans et diplômé du BTSA Gestion Forestière en 2020, j'intègre avec enthousiasme le CRPF Occitanie pour un premier emploi dans le monde forestier. J'espère pouvoir apprendre un tas de choses en travaillant pour ce Plan de massif.





Agé de 22 ans et originaire de la ville la plus romaine de France, j'ai eu l'opportunité d'être accueilli au CRPF le 4 janvier 2021, sur le secteur de l'Aubrac, à cheval entre l'Aveyron et la Lozère.

Je suis sorti de l'école forestière de Javols en Lozère en juin 2020 avec mon BTSA Gestion Forestière. Je possède également un BTS en informatique que j'ai obtenu en 2018.

J'ai également eu l'occasion d'être stagiaire lors de ma dernière année de BTS Gestion Forestière au CRPF de Lozère sous la tutelle de Loïc Molines où j'ai surtout pu travailler sur la problèmatique des peuplements en «timbres postes».



Olivier Santini

J'ai été accueilli au CRPF Occitanie dans le nord du Lot. J'ai fait une école d'ingénieur en agronomie et en foresterie, un stage de fin d'études à l'ONF sur le tassement des sols, un service civique en fédération de chasse sur les populations de grand tétras puis un court passage au FCBA sur des thématiques d'exploitation forestière.

L'antenne de Rodez (Aveyron) a changé d'adresse

Suite au déménagement réalisé en début d'été, les nouvelles coordonnées sont :

CRPF antenne de Rodez - 9 Rue de Bruxelles - Bourran BP 3370 - 12033 RODEZ Cedex 9 Tél: 05 81 55 81 98

Les téléphones portables n'ont pas changé.

